

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1739 - page 108

974 - Réunion

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Réunion.

FÉDÉRATION DES ENTITÉS OEUVRANT POUR MADAGASCAR A LA RÉUNION (FEO MADAGASIKARA).

Objet : rassembler toutes les associations oeuvrant à la promotion des relations entre Madagascar et la Réunion ; renforcer les liens d'amitié et de compréhension entre les habitants des deux îles ; être un lieu d'échanges, de réflexion et de veille sur les relations entre les deux îles ; porter la voix des membres de la diaspora malagasy à la Réunion ; soutenir les activités des associations membres ainsi que les personnes qui ont besoin d'aide ; formaliser et mener des projets communs visant à promouvoir l'image de Madagascar à l'échelle régionale et internationale ; contribuer à toutes actions humanitaires et oeuvres sociales destinées à favoriser la dignité humaine et le bien-être de tous ; et plus généralement exercer toutes opérations économiques, culturelles, sociales, sportives, scientifiques, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : Résidence le Clos Lory, entrée A, appartement C1, 113 Ter, chemin Lory Lebreton, La Bretagne, 97490 Sainte-Clotilde.

Date de la déclaration : 13 juillet 2016.